

Courrier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**On demande
nouveaux partenaires**

J'adhère à la vision idéalisée de M. Robert Lempen (FS mars 1988) d'un monde dans lequel la solidarité humaine sans distinction de genres s'attacherait à résoudre en commun les problèmes de notre époque. De nombreuses femmes intéressées et compétentes sont prêtes à y collaborer efficacement de cette façon. Cependant, il revient encore aux éléments masculins de démontrer dans les faits qu'ils veulent partager avec elles les pouvoirs et responsabilités dans tous les partis, plutôt que persister à jouer les vierges effarouchées ou les machos rassis. Il en va de notre estime réciproque, qui n'est pas une babiole.

Que veulent les femmes ? demandent-ils fréquemment.

Des relations d'échange, d'adultes à adultes, enrichissantes pour tous, car nous avons besoin les uns des autres. Ce que nous n'acceptons plus : le mépris sous-jacent, la condescendance, la supériorité factice, le paternalisme aux grands pieds et j'en passe. Ces attitudes sont révolues.

Merci à vous, Monsieur, d'avoir ouvert le débat et bonjour les nouveaux partenaires !

Madeleine Mauron,
Morges

**Socialistes et
développement
économique**

J'ai été fort surprise en lisant dans votre dernier numéro les déclarations de Mme Vesca Olsommer. Cel-

le-ci affirme : « ... quand nous proposons au Grand Conseil de restreindre le nombre d'emplois à Genève et de les déplacer dans d'autres régions comme le Valais ou le Jura par exemple, pour éviter que ne se détériore encore la qualité de la vie, nous nous attirons évidemment les foudres de la gauche ! »

Rien n'est en l'occurrence plus faux. La proposition de mieux maîtriser le développement économique romand en équilibrant la croissance genevoise au profit de cantons comme le Jura, Neuchâtel ou le Valais n'émane en effet pas du Parti écologiste genevois qui, à cette occasion, s'est contenté d'accepter la motion « sur l'établissement d'une concertation romande permanente et la création d'un fonds d'impulsion au développement » que j'ai signée avec mon collègue M. Pierre Schmid. La même motion a d'ailleurs été déposée dans tous les Grands Conseils de Suisse romande par des députés socialistes.

Vous comprendrez aisément mon souhait de voir une telle erreur corrigée dans votre prochain numéro.

Micheline Calmy-Rey,
députée socialiste
au Grand Conseil genevois,
Grand-Lancy

Réplique écologiste

Madame Calmy-Rey a eu la courtoisie de me faire parvenir une copie de la lettre qu'elle vous envoie (cf. ci-dessus). Puis-je y apporter une rectification que je serais contente de voir figurer avec sa lettre ?

Bien avant la motion de Mme Calmy-Rey et de M. Pierre Schmid, les écologistes avaient clamé au Grand Conseil leur inquiétude devant la

concentration des emplois à Genève au détriment d'autres régions : ici, la crise du logement, les pollutions et saturations diverses, là-bas, le dépeuplement, l'appauvrissement. Ainsi, en septembre 1986, donc un an avant la motion mentionnée, nous avions refusé un crédit d'agrandissement destiné à l'Aéroport de Cointrin : « En augmentant le débit de l'aéroport, nous choisissons un modèle de développement centralisateur... au détriment de la petite économie de la vallée de Joux et d'autres régions. » Et encore « Mais combien d'emplois ont disparu cette année dans la vallée de Joux, à Sallanches, à Thonon, aspirés par la dynamique genevoise ». (*Mémorial du Grand Conseil*, sept. 86, p. 3362).

En janvier 1987, toujours avant la motion mentionnée ci-dessus (qui fut bien accueillie par les députés de tous partis et nous nous en sommes réjouis), nous avons passé à l'action en lançant un référendum contre un projet de loi qui permettait à une banque de la place de construire de nouveaux bâtiments et de créer dans le tertiaire des centaines d'emplois. Ceci au nom de la décentralisation des emplois. Et le PS ne faisait pas partie du comité référendaire. « Il faudrait absolument que l'Etat de Genève négocie avec les autres régions, pour que les emplois soient déplacés dans ces régions, et que l'on n'ait pas besoin de faire venir des gens, tous les jours, pour travailler à Genève. » Voilà ce que disait en séance plénière un député écologiste. (*Mémorial du Grand Conseil*, 22 jan. 87, p. 223).

La motion en question a été déposée en août 1987.

La dispersion des emplois pour éviter un déséquilibre généralisé centre-périphérie

est si raisonnable qu'elle fera bien encore un bout de chemin sous diverses étiquettes et c'est tant mieux.

Vesca Olsommer,
députée écologiste
au Grand Conseil genevois,
Grand-Lancy

Relire la Bible

Lisant avec quelque retard le numéro de mars de *Femmes suisses*, je découvre une petite question (puisqu'une phrase se termine par un ?) qui pourrait induire les lectrices (lecteurs) en erreur. C'est dans l'article de la page 16 : « Inde : Sauver les filles à naître », à la fin du deuxième paragraphe : « Celle-ci, en effet, quitte sa famille pour s'intégrer totalement à celle de son mari. N'est-ce pas aussi et déjà ce que dit la Bible ? »

Or, la Bible, dans un texte repris trois fois presque textuellement ensuite (ce qui indique l'importance qu'on lui accorde) dit ceci : « C'est pourquoi l'homme quittera père et mère pour s'attacher à sa femme, et ils deviendront tous deux un seul être (Genèse 2/24, traduction en français courant, éd. 82) »

On retrouve ce texte dans la bouche du Christ dans Matthieu 19/4-6 et dans Marc 10/6-8, puis dans un texte d'épître, Ephésiens 5/31.

Ceci montre à quel point l'idée un peu rapide qu'on se fait du message biblique est déterminée par certaines lectures et interprétations traditionnelles, alors que d'autres lectures et interprétations actuelles nous montrent mieux la dimension révolutionnaire et interpellante (encore en 1988) de ce message.

Merci à toute l'équipe de *Femmes suisses* pour son magnifique travail.

Jacqueline Vouga, Morges

LIVRE • METRO • POLIS

a le plaisir d'offrir aux lectrices de FS «...Ce fruit maudit de vos entrailles...» de Thérèse Moreau, 160 p. au prix spécial de Fr. 22,50 + port/emb.

Je commande () exemplaire()

Nom: _____

Rue: _____

Ville: _____

JR Editions, 24, route de Malagnou, 1208 Genève

LIVRE • METRO • POLIS

a le plaisir d'offrir aux lectrices de FS «La Traversée de la Nuit» d'Irena Lusky, traduit de l'hébreu, préface de J. Sobol, 180 p. au prix spécial de Fr. 25,50 + port/emb.

Je commande () exemplaire()

Nom: _____

Rue: _____

Ville: _____

JR Editions, 24, route de Malagnou, 1208 Genève